trant par là que si ce prélat n'avait pas réussi à faire des prêtres de l'élément métis qu'il avait sous la main, il n'en avait pas moins formé avec les mêmes matériaux des citoyens honorables qui s'étaient acquis l'estime et le respect de tout le monde 5, en un mot des gers qui faisaient honneur à l'éducation qu'ils avaient reçue. Peu avant le retour de Taché, le 19 septembre 1857, trois autres métis français étaient admis dans le cercle privilégié du même Conseil d'Assiniboia. C'étaient Pascal Breland, Maximilien Genton et Salomon Hamelin.

Enfin M<sup>sr</sup> Taché lui-même y fut reçu comme successeur de M<sup>sr</sup> Provencher le 3 juin 1858. Son séjour à l'Île-à-la-Crosse et ses nombreux voyages dans le nord et, plus récemment, en Europe ne lui avaient pas permis de prendre plus tôt la place qui lui revenait dans cette assemblée d'élite.

Nous pourrions, à ce propos, mentionner une petite modification qui, en cette circonstance, fut

<sup>5.</sup> François Bruneau avait été membre d'un comité nommé par L. Riel en vue d'obtenir la mise en liberté de W. Sayer en 1849. Il mourut de la fièvre typhoïde dans l'été de 1865, avec onze membres de sa famille. L'historien J.-J. Hargrave dit à ce propos: "L'une des victimes qui fut le plus généralement regrettée fut M. François Bruneau, métis français et juge de paix très utile et très respecté. Il était le principal conseiller choisi pour représenter sa race, parmi laquelle son influence était très grande."

Le lecteur doit se rappeler la déclaration du premier missionnaire protestant à la Rivière-Rouge, d'après laquelle il était dans son temps "difficile de faire une peinture exacte de la dégradati n morale" des métis, non moins que son assertion tout aussi emphatique que le système suivi par les prêtres catholiques du Canada ne devait servir en aucune manière à améliorer les mœurs du peuple. A coup sûr, le changement dans leurs mœurs ne pouvait s'attribuer à notre civilisation si vantée, puisque celle-ci ne leur offrait guère autre chose que du rhum et du whiskey.